

Le Tambour de Varennes



Notre passé et notre avenir sont solidaires (Gérard de Nerval)

Numéro 8 – Eté 2007



Oyez, oyez !

Pitié pour le rosier antique !



Est-il réellement nécessaire de déraciner une partie de la mémoire du village, pour créer une bordure en terre battue ? Si par un malheureux oubli, les plus anciens habitants ne vous ont pas encore raconté l'histoire de ce rosier octogénaire descendant d'une variété deux fois millénaire, alors, avant de vous prononcer, écoutez ceci ! Il y a dix ans à peine, tandis que ses pétales presque blancs brillent de mille éclats sous le soleil couchant, un véhicule stoppe net. A l'arrêt devant cette merveille, le conducteur apostrophe Jeannette Ordize, la propriétaire du mur sur lequel le vénérable églantier s'appuie : « ce rosier, Madame, est une curiosité de l'époque romaine » affirme celui qui se présente comme le chef du département des roses anciennes du château de Versailles. Excusez du peu ! Alors, pourquoi lui faire du mal ? A cette place depuis bientôt cent ans, il ne gêne personne. Au contraire, il embellit le cœur du village et lui conserve une touche champêtre. Un peu de poésie, que diable ! D'autant plus qu'il a aussi l'esprit de sacrifice assorti d'une rage de vivre peu banale. Au péril de sa vie, n'a-t-il pas arrêté il y a quelques années, la course folle d'un van dont le système de remorquage s'était rompu ? Oui, vraiment, quelle abnégation ! Vous comprenez mieux maintenant, pourquoi ce héros ne mérite pas d'être arraché comme un vulgaire pissoir. D'accord, les temps ne sont pas favorables à la rose ! Mais, quand même. N'accomplissons pas l'irréparable. De grâce, épargnons le !

Votre bulletin d'informations innove ! Afin de rendre plus vivants les comptes rendus du conseil municipal, nous vous proposons une nouvelle rubrique intitulée **le son du Tambour**. Vous bénéficiez ainsi d'un coup de projecteur destiné à clarifier un sujet qui le mérite. Bref ! Un autre son de cloche !



Echos des réunions du conseil municipal.

Réunion du 2 avril

1) Réparation du tracteur géré avec Villebrumier et Reyniès.

Il s'agit d'un modèle Renault, équipé d'un système de fauchage qui, dernièrement, a fait l'objet de réparations pour un montant de 1 800 €. Malgré cet investissement, d'autres réparations importantes s'avèrent nécessaires. Compte tenu que le fauillard sera une compétence de la communauté de commune (CCTGV) à compter du 1^{er} juillet, le conseil décide de ne pas effectuer les réparations et de vendre le tracteur en l'état à la commune de Villebrumier qui souhaite le garder.

2) Eric Cavanac présente le compte administratif de 2006.

Détail des dépenses de fonctionnement. Montant des dépenses autorisées : 354 454 €. La commune a dépensé 276 764,99 €. L'excédent de fonctionnement est de 77 689,01 €.

Détail des recettes de fonctionnement. Montant des recettes : 363 191,14 € auquel il faut ajouter 30 015 € d'excédent de fonctionnement de l'année 2005, soit un total de recettes cumulées de 393 206,14 €. Parmi les recettes figure la taxe de la centrale de Golfech pour un montant de 20 930 €.

Détail des dépenses d'investissement. Montant des dépenses autorisées : 174 027 €. La commune a dépensé 62 435,37 €. Les crédits non dépensés ont été annulés.

Détail des recettes d'investissement. Montant des crédits ouverts : 334 118 €. Crédits annulés : 150 145,58 €. Les dépenses et recettes de la section investissement ne sont pas significatives car les travaux de la traversée du village envisagés pour 2006 ne commenceront que cette année. Le conseil vote le compte administratif à l'unanimité.

Les comptes administratifs assainissement, transport scolaire, multiservice et CCAS sont également votés à l'unanimité.

3) Devis du four de la boulangerie.

Une nouvelle lecture fait apparaître que le devis de réparation du four s'élève à 6 077 €, main d'œuvre comprise. Le conseil à l'unanimité vote la réparation.

4) Vote des subventions aux associations.

Des subventions sont attribuées aux associations mentionnées ci-après : réjouissons-nous que pour la première fois cette année, le club d'aviron de Villemur soit subventionné, et que la subvention de l'ADMR augmente de 20 €, tandis que celle de l'association des coteaux est portée à 500 €.

Association Communale de Chasse	400 €
Aide aux mères (ADMR)	100 €
Anciens Combattants	80 €
Comité d'Animation de la Commune	1 300 €
Association contre le nouvel aéroport (Vacarme)	105 €
Retraités Agricoles	80 €
Association Intercommunale (AIPADAV)	250 €
Association des Aînés de Varennes	600 €
Association Saint Nauphary Athlétic	80 €
Association des coteaux	500 €
Aviron de Villemur	80 €

Réunion du 21 mai

1) Renouvellement des contrats des employés.

Le contrat de 6 mois à durée déterminée de Patrick Branet arrive à expiration. Le conseil décide de l'embaucher en qualité de stagiaire de la fonction publique.

Les contrats précaires concernant Albert Faure, Monique Dufresne, Betty Piterboth et Elodie Estabes sont reconduits sous des formes diverses. Celui de Glawdys Fournier est également reconduit sous réserve de l'accord de l'intéressée. Christel Budzynski dont le contrat arrive à expiration arrête son activité pour raison familiale.

2) Prise en charge du transport scolaire.

Comme l'année précédente la commune prend à sa charge une partie du transport scolaire des collégiens et des lycéens, soit 57 € par enfant sur un montant total de 92 €.

3) Délibération concernant la compétence de la Communauté de Communes en matière d'entretien des routes.

La délibération favorable du conseil donne compétence à la communauté de communes (CCTGV) pour l'entretien de la totalité des routes goudronnées communales et rurales de Varennes, y compris les ponts, panneaux de signalisation et fauillage, non compris les rues et places publiques situées à l'intérieur des panneaux d'agglomération.

4) Réflexion sur le mobilier urbain.

Régis Pinson regrette de ne pas avoir été suffisamment associé au projet de la traversée du village. Concernant la cohérence du futur mobilier urbain avec l'identité du bourg, une discussion s'engage. Le conseil décide de s'adresser à divers fournisseurs afin d'obtenir une documentation détaillée. Une exposition de mobilier urbain sur le site est également envisagée pour juger en situation de l'intégration des matériaux.

Le Tambour ne mériterait-il pas une subvention ?

Le son du Tambour Bonne question à laquelle nous allons ensemble, essayer de répondre. C'est une évidence, le *Tambour* apporte un service à tous les habitants dans le domaine de l'information communale. D'ailleurs, vous nous confiez fréquemment aimer les nouvelles de proximité glanées à travers les différentes rubriques. De plus, nos résumés des réunions du conseil vous permettent de suivre la gestion municipale. Qui oserait le déplorer ? Quant aux récits sur l'histoire de Varennes, ils enrichissent aussi bien nos connaissances que le fonds municipal. Vous appréciez également la vigilance exercée en matière de protection du patrimoine et du cadre de vie. Incontestablement, tout cela renforce notre identité locale et contribue à la réflexion collective sur l'avenir de notre commune. Cerise sur le gâteau, le *Tambour* est distribué bénévolement dans toutes les boîtes aux lettres. N'en jetez plus la caisse est pleine. Alors pour le reste ! laissons la parole à Beaumarchais : « Sans la liberté de blâmer il n'est point d'éloge flatteur ».

5) Questions diverses.

Eric Cavanac soumet l'idée de demander une participation à la commune de Le Born dont un nombre important d'enfants fréquentent l'école. Le conseil décide d'étudier la question.

Réunion du 16 avril

1) Vote de la part communale des quatre taxes.

Cette année, le conseil décide de ne pas appliquer d'augmentation.

2) Vote des budgets primitifs de 2007.

Détail des dépenses de fonctionnement. Montant des dépenses proposé : 391 000 € dont 25 000 € pour la cantine, 3 500 € pour les fournitures scolaires et 9 900 € pour le service incendie départemental.

Détail des recettes de fonctionnement. Montant des recettes : 391 000 € dont 28 000 € de revenus des loyers. Pour la plus grande partie, le reste se compose de dotations de l'Etat.

Détail des dépenses d'investissement. Montant proposé : 607 914 €, dont 512 059 € représentant le coût de la traversée du village, 9 568 € de mobilier urbain et 4 784 € de plantations et espaces verts.

Détail des recettes d'investissement. Montant : 607 914 €, destiné à plus de 95% pour la traversée du village. Celle-ci sera subventionnée entre 50 et 60% par les subventions de l'Etat, le reste par le recours à l'emprunt et l'autofinancement.

Le budget d'un montant total de 998 914 € est voté à l'unanimité.

Les budgets assainissement, transport scolaire, multiservice et CCAS sont également votés à l'unanimité.

Le coup de baguette !



Destiné à ceux pour qui les abords du « récup verres » ne sont jamais assez sales ni assez dangereux. Par moment, l'approche des conteneurs à verres est risquée tant il est nécessaire d'enjamber des morceaux de vitres et autres déchets tranchants. Il est vrai que cette verrue à l'orée du bourg n'incite pas à la propreté. L'entrée du village mériterait l'aménagement d'une plate-forme de tri sélectif intégrée dans le paysage, car aujourd'hui sur ce lieu écolo citoyen la pagaille rime avec merdaille.

Toponymie varennoise

Aus balmes. Ce lieu-dit situé au Nord Ouest de Varennes est un trait d'union avec nos voisins de Villebrumier. A cheval sur les deux communes, le quartier suscite un regain de curiosité depuis qu'il est devenu l'épicentre de la bouillonnante association des coteaux. Son nom est typique du Bas Quercy où l'on appelle « balmos », au pluriel, des pierres plates, à peine couvertes de terre ou même entièrement dénudées qui s'avancent à fleur de sol. Le terrain propice aux cultures a été nettoyé depuis belle lurette ; mais l'appellation francisée « **Les balmes** » a perduré sur la commune de Villebrumier ainsi que de façon plus traditionnelle à Varennes où l'on dit « **Aus balmes** ».



Bernard et Patrick – Les deux anges gardiens du patrimoine communal ont bien travaillé. Après avoir réparé une cloison en placoplâtre, Bernard a repeint d'un beau jaune ocre la salle des associations. Quant à Patrick, depuis peu au service de la commune, il a commencé son sacerdoce par la restauration du calvaire de Puylauron. Actuellement, il poursuit son chemin de croix par une station au centre du village où il panse les plaies du crucifix qui fait face à la mairie. Dieu et les citoyens le leur rendront !

Le roi de Rome parrain du Tambour de Varennes ? – Et oui, c'est à lui

que nous devons l'idée de ce nom original et évocateur. Pour mieux comprendre, un retour au tout début du XIX^e siècle s'impose. A ce moment là et depuis la Révolution l'église du village est privée de cloche dont l'une des fonctions était d'annoncer les événements importants. Imaginez la période actuelle sans votre bulletin ! Heureusement, il en faut plus au maire de l'époque pour renoncer à informer ses administrés. Dans une lettre écrite de sa main en 1811, il indique que la naissance du roi de Rome, fils de Napoléon 1^{er}, a été annoncée à la population au son du tambour qu'il nomme familièrement « la grosse caisse ». Vous le voyez, aujourd'hui comme hier le salut de l'info passe par le tambour. Fermez le ban !

Le Tambour Djembé – Oh la la ! Celui là il va vous mettre le rythme dans la peau. Si vous souhaitez vous initier ou perfectionner la pratique de cet instrument de percussion emblématique de l'Afrique de l'Ouest, un stage est organisé à Varennes à la ferme de Sayrac du 23 au 27 juillet prochain. Demandez Jean Luc au 05 63 30 18 25.

No comment

Présidentielles	1 ^{er} tour le 22 avril		2 ^e tour le 6 mai	
Varennes	Inscrits 397 votants 358 exprimés 350 - 90,18%		Inscrits 397 - votants 354 exprimés 329 - 89,17%	
Résultats	voix	%	voix	%
Sarkozy	112	32,00	189	57,45
Royal	84	24,00	140	42,55
Bayrou	50	14,29		
Le Pen	46	13,14		
Nihous	13	03,71		
Besancenot	10	02,86		
De Villiers	9	02,57		
Voynet	9	02,57		
Laguiller	7	02,00		
Bové	7	02,00		
Buffet	2	00,57		
Schivardi	1	00,29		



Palais de l'Élysée

Enfin quelques commentaires – Avec un taux de participation exceptionnel lors du scrutin présidentiel, notre commune figure largement au dessus de la moyenne départementale et nationale. Les citoyens de Varennes seraient-ils des modèles de civisme ? La réponse est oui, la preuve ! Mais encore faut-il confirmer ces résultats dans quelques jours, lors des élections législatives. Dans le même esprit, **le Tambour** vous rappelle que tous les ressortissants de l'Union Européenne peuvent participer aux élections municipales. A condition d'être inscrit sur les listes électorales, bien sûr. A voté, a votada, a votato ou encore voted. Ca serait chouette, hein !

Esprit de clocher

Emma la diva – Votre oreille ne vous a pas trompé ! Echappées de l'ancien « café du progrès », ce sont bien des vocalises lyriques qui depuis peu enchantent l'esplanade des marronniers. Dans ces murs imprégnés des voix d'un autre temps, Emmanuelle Founeau fait donner la sienne sur les grands airs du répertoire classique, accompagnée au piano par Audrey Gasc. Allez, de concert, une série de vivats pour ces jeunes dames mélomanes !

Pisciculture à La Bécario – Dernièrement, les jeunes du foyer ont nettoyé le lavoir de la Bécario, avec à la clé la ferme intention d'y réintroduire des poissons. Félicitations pour cette initiative, car, outre ce lessivage salutaire, elle permet à ce lieu, jadis domaine réservé des lavandières, de perpétuer sa tradition conviviale. Ah ces jeunes ! Heureux comme des poissons dans l'eau !

Papas contre Fistons – Cette amicale confrontation est désormais inscrite dans la tradition. La victoire des Papas aussi d'ailleurs ! Hormis la dernière édition lors de laquelle les jeunes se sont enfin réveillés. Que vous soyez un géniteur confirmé ou en devenir avec encore un zeste de « niaque »... dans les chaussettes, cet avis tient lieu de convocation pour le samedi 16 juin à 10h sur le terrain de sport. Sur l'air des lampions. Allez les vieux ! Allez les vieux ! Allez !

Zoom sur le budget – Ceux, parmi les quinquagénaires, à qui il reste un peu de mémoire se rappellent certainement du verre de lait distribué lorsqu'ils fréquentait l'école primaire. Aujourd'hui, la méthode est différente mais tout aussi efficace pour inciter les enfants à consommer des produits laitiers à la cantine. Tenez-vous bien ! L'année dernière, la commune a reçu une subvention de 12 744,15 € de l'organisme ONILAIT, lui-même alimenté par les cotisations des producteurs. Une belle somme destinée à être bue....comme du petit-lait.

La pluie du matin n'arrête pas le pèlerin – C'est l'un des 1400 dictons recueillis, ainsi que 200 dires occitans, par Guy Jamme. Un vrai travail de bénédictin. Pour le plaisir, piochés dans cette compilation, publiée avec l'aide de l'association *Entre Nous à Villebrumier*, deux adages de saison : « trop de pluie en juin rend le paysage chagrin » et « avant la saint Jean, pluie bénite ; après la saint Jean, pluie maudite ». Plein de bon sens, hein !

Varennes Connection – Descendant de la famille Esquié du « Clerc », Marcel Esquié domicilié dans les Pyrénées-Atlantiques, suggère le concept d'une bourse d'échanges généalogiques alimentée par les internautes... de la planète varennoise. L'idée est excellente, ainsi le futur site Internet du **Tambour de Varennes** renseignera-t-il tous ceux qui ont la fibre du pays. Allo ! Allo ! Qui veut se charger de la création du site ? Il sera accueilli à br@s ouverts.

Roullement de tambour

Pour annoncer la remise de la médaille de la jeunesse et des sports à Sylvie Carayon, coordonnatrice de l'association Yaka Jouer. Honneur supplémentaire, l'infatigable responsable des quatre centres de loisirs recevra cette décoration des mains du directeur départemental. Ne nous y trompons pas, depuis la création de Yaka Jouer, Sylvie est l'âme de cette structure intercommunale. Véritable cheville ouvrière, elle s'est investie avec cœur, compétence, rigueur et disponibilité dans l'éducation de nos enfants. La cérémonie se déroulera le mardi 26 juin, à 18h30 au CLAE de Reyniès. Les enfants ! Prenez vos parents par la main et venez nombreux pour rendre hommage à Sylvie. Elle le mérite !



Quelle est belle la vie de jardins !



« Dis nous Pascal ! On se tourne les pouces ou bien on se retrousse les manches ? », semble dire le conseiller général Etienne Astoul accompagné par le trio d'organisateurs. Trêve de plaisanterie, ce fut un vrai succès. L'organisation était parfaite, le soleil au rendez-vous, les exposants nombreux, les clients et les curieux aussi... Que demande le peuple ! Une poule au pot ? Nous avons été exaucés ce dimanche

13 mai, celle cuisinée par Reine Marin était excellente et accompagnée du meilleur farci. Alors, peut-être cette manifestation supporterait-elle une mise en valeur plus champêtre dans le cœur du village, tout en respectant la tranquillité des lieux ? Mais, laissons à l'équipe du président Pascal Serrier le soin de faire évoluer doucement mais sûrement cette belle idée qui colle parfaitement avec le caractère bucolique de Varennes. On est d'accord les gars...et les filles, vive la quiétude de la vie de jardins plutôt que la cité-dortoir !

Tambourinez...librement !

Une fois n'est pas coutume ! C'est en qualité de conseiller municipal que Régis Pinson s'exprime sur le projet d'aménagement de la traversée du village. Si quelqu'un le souhaite, un droit de réponse dans les mêmes conditions sera publié dans le prochain numéro.

« Par delà nos quelques désaccords, j'ai de l'estime et du respect pour tous les conseillers et particulièrement pour ceux à qui incombe la responsabilité. Cette inclinaison ne m'empêche nullement de désapprouver le manque de collégialité dans la conduite du projet de la traversée du village. Pourtant, ce n'est pas faute de rappeler que je suis très intéressé par ce chantier. Mais bon, je comprends... ! Domicilié dans la rue principale, c'est avec enthousiasme que j'ai voté en faveur de cet aménagement dont je souhaite ardemment la réalisation depuis de nombreuses années. D'abord pour assurer la sécurité des personnes et plus particulièrement celle des enfants et des plus âgés d'entre nous. Ensuite pour mettre à profit cette opportunité unique d'embellir notre village. A mon grand regret, aucune commission municipale, voire extra municipale, n'a été constituée. Sur le plan technique, c'est incontestable, le maître d'œuvre a fait du bon travail. Par contre, il est regrettable que le cabinet d'architectes paysagers, mandaté et financé par la communauté de communes (CCTGV), n'ait pas été plus écouté. Son approche était respectueuse de l'identité du village, alors qu'aujourd'hui on fait plutôt table rase du passé...végétal ! La réunion publique a mis en lumière que le projet n'a pas été assez discuté en amont, notamment avec les riverains. Quel dommage, car la sécurité et l'embellissement du village sont des sujets essentiels qui auraient mérité le rassemblement de toutes les bonnes volontés. C'est un constat, les conseillers ne sont pas assez associés à la bonne marche des affaires municipales. Dans l'intérêt de tous, il faut remédier à cette situation. Pour cela, les quinze habitants désignés par les urnes lors des prochaines élections municipales devront mettre en place un mode de fonctionnement plus collégial. Tout ceci est dit avec franchise et conviction, sans agressivité ni rancune, dans un seul but : revenir à une conception plus démocratique de la vie municipale ». R.P

Au début du XIX^e siècle, par deux fois, les paroissiens rachètent l'église de Puylauron.

L'église de Puylauron vendue aux enchères ! Quelle blague ? Pas du tout, les faits sont bien réels. En 1825, faute d'héritier à la mort de Jean Subsol, propriétaire de l'église et fils du dernier seigneur de Puylauron, ce lieu de culte séculaire a bien failli quitter le patrimoine paroissial et peut-être aussi sa destination religieuse. L'Etat qui n'est pas encore laïc est cependant sans égard pour les âmes lorsqu'il prend la décision d'adjudiquer l'église au plus offrant. Au grand dam des paroissiens de Puylauron qui ne l'entendent pas de cette oreille et houssillent le maire de Varennes afin que la commune se porte acquéreur. Hélas, la municipalité ne dispose pas, sur le champ, des fonds nécessaires. Alors face à cette menace pressante, les habitants de Puylauron, viscéralement attachés à leur chapelle, décident de se cotiser pour l'acheter. Deux ans sont nécessaires pour réunir la somme de 220 000 francs. Parmi les plus gros contributeurs figurent : les familles Ordize de Tendet, Ladoux de la Crespine, Terrancle, ainsi que l'instituteur Denis Laymarie domicilié à la Rouaysse. Bien qu'aucun autre nom n'apparaisse dans les divers documents, un écrit dévoile qu'une vingtaine de familles a contribué financièrement à l'achat. Nous n'avons pas mis la main sur l'acte notarié, mais c'est Antoine Ordize, mandaté par les paroissiens, qui représente les acquéreurs. Bons princes, les anciens sujets devenus propriétaires de l'église du seigneur...local, décident de la céder à prix coûtant à la commune de Varennes à laquelle ils offrent de surcroît des facilités de paiement. Après avoir imposé extraordinairement les contribuables, la municipalité s'engage à rembourser les paroissiens en trois fois. L'échéance du premier tiers d'un montant de 73 333,33 francs est fixée au 1^{er} janvier 1831. L'Etat plutôt rapiat ampute le premier remboursement de 33,33 francs. Le préfet rassure le maire et lui écrit « je ne doute point que le receveur municipal n'ait en caisse la somme manquante ». Avant la dernière échéance, les paroissiens de Puylauron enhardis par leur audace tentent en vain de se soustraire à la tutelle de la paroisse de Varennes. Ils obtiennent toutefois l'autorisation de construire un nouveau cimetière contigu à l'église. L'histoire est belle, n'est-ce pas ? Et pourtant, ce n'est qu'un remake ! La première version débute juste après la Révolution quand le père de Jean Subsol - celui qui est décédé en 1825, vous vous rappelez ? - est dépossédé de son titre de seigneur de Puylauron. Quoi de plus normal, c'est la Révolution ! Les choses se compliquent lorsque en vertu de la loi du 28 ventôse An IV - en clair le 18 mars 1796 - le Directoire lui confisque l'église de Puylauron, le cimetière, le petit communal attenant et deux ormes majestueux. Là par contre, c'est plus contestable car sa famille avait acquis ce patrimoine avec ses propres deniers. Mais, il faut s'incliner car c'est toujours la Révolution ! Heureusement pour lui, cet homme que tout le monde appelle « Monsieur de Puilauron » jouit de l'estime générale nullement écornée durant la période révolutionnaire. Cette bonne réputation lui permet, le moment venu, de se mettre sur les rangs pour prétendre au rachat par adjudication.. de ses propres biens. Encore heureux ! Bonaparte a enterré la Révolution mais les biens mal acquis profitent... à l'Etat ! Qu'à cela ne tienne, pour la somme de 403 francs l'ancien seigneur retrouve son dû. Malheureusement, il décède entre-temps et ce sont ses trois enfants qui héritent de l'église de Puylauron, le 3 juillet 1804. Célibataires, les deux frères et la sœur logent au « château » sorte de grande bâtie formant un angle droit érigée en face de l'église. C'est là qu'ils meurent vingt ans plus tard, à quelques mois d'intervalle, sans laisser d'héritier...

Sources : Archives Communales. Archives départementales de Tarn et Garonne.

Responsable de la publication : Régis Pinson regispinson@wanadoo.fr
Comité de rédaction : Thierry Demaret - Régis Pinson - Web master : Roger Toffoli
Chargée des manifestations de l'association : Laurence Clisson
Imprimé par Repro Minute, 43 rue Michelet 82000 Montauban
Distribué par nos soins - Dépôt légal : TOU-05-2-009838 - Cotisation annuelle 10€
Tirage : papier 200 exemplaires - courriel 90 exemplaires - Prix de revient 53,29 €